



SOCIÉTÉ  
DE COMPTABLES  
PROFESSIONNELS  
AGRÉÉS  
GENÉRAL

MOISSON LANAUDIÈRE  
ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2023

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	5 - 6
Résultats	7 - 8
Flux de trésorerie	9
Évolution des actifs nets	10
Situation financière	11 - 12
Notes complémentaires	13 - 20

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
MOISSON LANAUDIÈRE

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de MOISSON LANAUDIÈRE (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif Moisson Lanaudière tire ses produits de dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de Moisson Lanaudière et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pouvaient devoir être apportés aux produits de dons, de l'insuffisance des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2023, le 31 mars 2022 et le 31 décembre 2021.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

*Autre point*

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2022 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve en date du 3 juin 2022.

*Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve aux pages 5 et 6, fait partie intégrante de notre rapport.

*PLN s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>*

Saint-Hubert, le 8 mai 2023

<sup>1</sup> Par Nicolas Sénéchal, CPA auditeur

## ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

## ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

# MOISSON LANAUDIÈRE

## RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

Page 7

	31 mars 2023 (12 mois)	31 mars 2022 (3 mois)	31 décembre 2021 (12 mois)
<b>Produits</b>			
<b>Dons</b>			
Banques alimentaires Québec	468 802 \$	88 884 \$	280 135 \$
Guignolée des médias	119 500	49 053	181 055
Contributions volontaires des organismes	113 670	31 671	95 335
Autres	105 230	15 770	416 435
Fondation Marcelle et Jean Coutu	20 000	-	20 000
Municipalités	-	-	12 394
	827 202	185 378	1 005 354
<b>Subventions</b>			
CISSS de Lanaudière (note 3)	113 217	40 462	113 399
Centraide	61 269	9 750	39 406
TPDSL et TPL - Projet "Nourrir Lanaudière"	58 689	22 555	62 581
Autres subventions	26 424	-	-
Subventions salariales	25 430	-	2 725
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	-	-	20 000
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	-	-	10 000
	285 029	72 767	248 111
<b>Revenus d'intérêts et autres revenus de placements</b>			
Autres revenus	13 846	318	6 140
Augmentation de la juste valeur des placements	5 484	100	12 330
	1 319	2 630	2 600
	1 132 880	261 193	1 274 535

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# MOISSON LANAUDIÈRE

## RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

Page 8

	31 mars 2023 (12 mois)	31 mars 2022 (3 mois)	31 décembre 2021 (12 mois)
<b>Frais d'administration</b>			
Salaires et charges sociales	439 615	107 076	365 105
Denrées	256 486	37 693	215 069
Amortissement des immobilisations corporelles	82 745	16 392	56 346
Dépenses de matériel roulant	59 183	19 125	49 804
Honoraires professionnels	51 664	13 973	24 847
Électricité et chauffage	26 686	8 754	27 594
Publicité et frais de représentation	23 887	182	11 348
Télécommunications et dépenses informatiques	17 978	3 112	9 186
Assurances	14 979	1 967	4 979
Entretien et réparations - Équipements	14 377	1 013	5 053
Entretien et réparations - Bâtiment	11 977	7 514	94 728
Fournitures	5 676	4 800	2 886
Papeterie et frais de bureau	5 364	2 572	6 461
Taxes et permis	2 961	655	2 783
Cotisations et abonnements	1 954	-	816
Guignolee des médias	930	-	-
Intérêts et frais bancaires	887	168	1 226
Congrès et formation	333	-	1 688
	<b>1 017 682</b>	<b>224 996</b>	<b>879 919</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>115 198 \$</b>	<b>36 197 \$</b>	<b>394 616 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MOISSON LANAUDIÈRE

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

Page 9

	31 mars 2023 (12 mois)	31 mars 2022 (3 mois)	31 décembre 2021 (12 mois)
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent des produits sur les charges	115 198 \$	36 197 \$	394 616 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :			
Amortissement des immobilisations corporelles	82 745	16 392	56 346
Augmentation de la juste valeur des placements	(1 319)	(2 630)	(2 600)
Apports reportés constatés à titre de produits	(78 361)	(28 175)	(79 675)
	118 263	21 784	368 687
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :			
Créances et effets à recevoir	5 806	(7 431)	106
Frais payés d'avance	(1 234)	4 056	(6 679)
Créditeurs	(36 076)	28 878	46 866
	86 759	47 287	408 980
<b>Activités de financement</b>			
Emprunts à long terme	-	-	40 000
Encaissement des apports reportés	-	18 375	164 320
	-	18 375	204 320
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition de placements	-	-	(640 000)
Disposition de placements	3 694	-	280 655
Acquisition d'immobilisations corporelles	(48 740)	(22 255)	(122 185)
	(45 046)	(22 255)	(481 530)
<b>Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	41 713	43 407	131 770
<b>Encaisse au début</b>	650 764	607 357	475 587
<b>Encaisse à la fin</b>	692 477 \$	650 764 \$	607 357 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## MOISSON LANAUDIÈRE

## ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

Page 10

	Actif net investi en immobilisations	Affecté	Actif net non affecté	31 mars 2023 Total (12 mois)	31 mars 2022 Total (3 mois)	31 décembre 2021 Total (12 mois)
Solde au début	668 493 \$	756 083 \$	224 615 \$	1 649 191 \$	1 612 994 \$	1 218 378 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	115 198	115 198	36 197	394 616
Affectations internes (note 11)	-	120 000	(120 000)	-	-	-
Investissement en immobilisations	48 740	-	(48 740)	-	-	-
Amortissement	(82 745)	-	82 745	-	-	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>634 488 \$</b>	<b>876 083 \$</b>	<b>253 818 \$</b>	<b>1 764 389 \$</b>	<b>1 649 191 \$</b>	<b>1 612 994 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MOISSON LANAUDIÈRE  
SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2023

Page 11

	31 mars 2023	31 mars 2022	31 décembre 2021
<b>Actif</b>			
Actif à court terme			
Encaisse	692 477 \$	650 764 \$	607 357 \$
Débiteurs (note 4)	41 812	46 898	39 467
Frais payés d'avance	3 957	2 723	6 779
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 5)	201 301	100 000	100 134
	939 547	800 385	753 737
Placements (note 5)	303 267	407 663	404 899
Immobilisations corporelles (note 6)	652 863	686 868	681 005
	1 895 677 \$	1 894 916 \$	1 839 641 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MOISSON LANAUDIÈRE

SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2023

Page 12

Passif	31 mars 2023	31 mars 2022	31 décembre 2021
Passif à court terme			
Créditeurs (note 7)	72 913 \$	108 989 \$	80 111 \$
Apports reportés (note 8)	-	78 361	106 536
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	40 000	-	-
	112 913	187 350	186 647
Dette à long terme (note 9)	-	40 000	40 000
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 10)	18 375	18 375	-
	131 288	245 725	226 647
<b>Actifs nets</b>			
Actif net - Affecté (note 11)	634 488	668 493	681 005
Actif net investi en immobilisations (ANII)	876 083	756 083	728 183
Actif net non affecté	253 818	224 615	203 806
	1 764 389	1 649 191	1 612 994
	1 895 677 \$	1 894 916 \$	1 839 641 \$

Pour le conseil d'administration,

**Caroline Drouin**

Signé avec ConsignO Cloud (09/05/2023)  
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

 nistrateur

**Stéphane Collinge**

Signé avec ConsignO Cloud (09/05/2023)  
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

 nistrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## 1. Statut et nature des activités

L'organisme est constitué depuis le 3 décembre 1992 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). Moisson Lanaudière est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de recueillir les surplus alimentaires provenant des agriculteurs, des commerces et des industries afin de les distribuer gratuitement aux plus démunis via les organismes qui bénéficient de ces services.

## 2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

### Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les subventions sont comptabilisées lors de leur acceptation selon les conditions préétablies de l'entente. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice. Les autres revenus sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord que le service a été complètement rendu, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé alors que les revenus de dividendes, étrangers et autres sont constatés à la date de déclaration. Les gains sur cession de placements sont constatés au moment où ils se produisent.

L'organisme comptabilise les dons lorsqu'ils sont reçus.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et l'encaisse et les épargnes dont l'échéance n'excède pas 12 mois suivant la fin de l'exercice.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles. Dans les cas inhabituels où la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable, l'immobilisation corporelle et l'apport correspondant sont comptabilisés pour une valeur symbolique. Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous.

	Périodes
Bâtisse	40 ans
Matériel roulant	10 ans
Équipements et mobilier	10 ans
Enseigne	10 ans

### Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

### Instruments financiers

#### *Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### **Instruments financiers (suite)**

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

### *Coûts de transaction*

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

### **Apports reçus sous forme de services et de denrées**

Les bénévoles consacrent plusieurs heures annuellement à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. L'organisme reçoit également des denrées à titre gratuit. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services et de denrées, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

### **Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles**

Les subventions ayant servis à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont montrés comme apports reportés afférents aux immobilisations au passif et sont amortis au même taux et selon la même méthode que les immobilisations corporelles sous-jacentes.

MOISSON LANAUDIÈRE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

Page 16

3. Subventions - "CISSS de Lanaudière"

	31 mars 2023	31 mars 2022	31 décembre 2021
PSOC - Mission globale	103 527 \$	25 152 \$	98 756 \$
PSOC - Entente pour activités spécifiques - "Nourrir Lanaudière"	-	5 620	4 953
PSOC - Projet ponctuel - Sécurité alimentaire	9 690	9 690	9 690
	<u>113 217 \$</u>	<u>40 462 \$</u>	<u>113 399 \$</u>

4. Débiteurs

	31 mars 2023	31 mars 2022	31 décembre 2021
Clients	8 967 \$	12 415 \$	10 418 \$
TPS - TVQ à recevoir	32 845	34 483	29 049
	<u>41 812 \$</u>	<u>46 898 \$</u>	<u>39 467 \$</u>

5. Placements

	31 mars 2023	31 mars 2022	31 décembre 2021
Certificats de placements garantis, taux entre 1,87 % et 5,15 %, échéant entre novembre 2023 et novembre 2024	504 568 \$	503 250 \$	500 947 \$
Actions canadiennes de sociétés cotées en bourse	-	4 413	4 086
	<u>504 568</u>	<u>507 663</u>	<u>505 033</u>
Placements réalisables au cours du prochain exercice	201 301	100 000	100 134
	<u>303 267 \$</u>	<u>407 663 \$</u>	<u>404 899 \$</u>

Les encaissements à recevoir au cours des deux prochains exercices sont estimés aux montants suivants :

MOISSON LANAUDIÈRE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

Page 17

5. Placements (suite)

2024	201 301 \$
2025	303 267
	<hr/>
	504 568 \$

6. Immobilisations corporelles

	31 mars 2023		31 mars 2022	31 décembre 2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	38 000 \$	- \$	38 000 \$	38 000 \$
Bâtisse	452 025	186 096	265 929	260 226
Matériel roulant	449 472	164 138	285 334	334 953
Équipements et mobilier	260 937	200 451	60 486	46 418
Enseigne	4 034	920	3 114	1 408
	<hr/>			
	1 204 468 \$	551 605 \$	652 863 \$	686 868 \$
				681 005 \$

7. Crédoiteurs

	31 mars 2023	31 mars 2022	31 décembre 2021
Comptes fournisseurs et frais courus	20 548 \$	58 327 \$	41 861 \$
Salaires et vacances	42 956	40 428	9 315
Charges sociales et retenues à la source	9 409	10 234	28 935
	<hr/>		
	72 913 \$	108 989 \$	80 111 \$

MOISSON LANAUDIÈRE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

Page 18

8. Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans solde des apports reportés sont les suivantes:

	Solde début	Sommes reçues	Constaté aux produits	Solde fin
Projet "Nourrir Lanaudière"	68 611 \$	(9 922) \$	(58 689) \$	- \$
Centraide	9 750	51 519	(61 269)	-
	<u>78 361 \$</u>	<u>41 597 \$</u>	<u>(119 958) \$</u>	<u>- \$</u>

9. Dette à long terme

	31 mars 2023	31 mars 2022	31 décembre 2021
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes d'un montant de 60 000 \$, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023, dont 20 000 \$ n'est pas remboursable si le prêt est complètement remboursé avant le 31 décembre 2023.	40 000 \$	40 000 \$	40 000 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	40 000	-	-
	<u>- \$</u>	<u>40 000 \$</u>	<u>40 000 \$</u>

## 10. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations, destinés à couvrir les charges d'amortissement des exercices subséquents. L'amortissement est établi aux mêmes conditions que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes:

	31 mars 2023	31 mars 2022	31 décembre 2021
Solde au début	18 375 \$	- \$	- \$
+ Octrois	-	18 375	-
- Constaté aux produits	-	-	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>18 375 \$</b>	<b>18 375 \$</b>	<b>- \$</b>

## 11. Actif net affecté et affectations internes

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de l'organisme a résolu d'affecter un montant de 70 000 \$ au "Projet compensatoire APS" et un montant de 50 000 \$ au "Projet déménagement".

	31 mars 2022	Utilisation	Affectations	31 mars 2023
Projet compensatoire APS	293 183 \$	- \$	70 000 \$	363 183 \$
Acquisition matériel informatique et mobilier	12 900	-	-	12 900
Projet de déménagement	450 000	-	50 000	500 000
	<b>756 083 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>120 000 \$</b>	<b>876 083 \$</b>

Ces montants grevés d'affectations internes ne peuvent être utilisés à d'autres fins sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

## 12. Instruments financiers

### Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2023 sont détaillés ci-après.

## 12. Instruments financiers (suite)

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs et frais courus, de ses salaires et vacances à payer, ainsi que de sa dette à long terme. Au cours de l'exercice, l'organisme a modifié son exposition au risque de liquidité par rapport à l'exercice précédent du fait de la diminution des comptes fournisseurs et frais courus, ainsi que des salaires et vacances à payer..

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

### Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est principalement exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des actions cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

## 13. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.